

L'agriculture urbaine, la fin d'un oxymore ?

Préface

Marie-Christine Jaillet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/22446>

ISSN : 1492-8442

Éditeur

Les Éditions en environnement Vertigo

Référence électronique

Marie-Christine Jaillet, « L'agriculture urbaine, la fin d'un oxymore ? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 31 | septembre 2018, mis en ligne le 05 septembre 2018, consulté le 16 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/22446>

Ce document a été généré automatiquement le 16 janvier 2020.



Les contenus de *Vertigo* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'agriculture urbaine, la fin d'un oxymore ?

Préface

Marie-Christine Jaillet

- 1 « Agriculture urbaine », l'apposition de ces deux termes est aujourd'hui devenue ordinaire au point où elle a donné lieu à l'invention d'un nouveau concept « l'agriurbain ». Or, ils ont longtemps paru inconciliables et relevés de processus qui se contrariaient ou s'opposaient l'un à l'autre. Ce changement oblige à revenir sur le chemin parcouru jusqu'à leur actuelle conciliation. D'une certaine manière, il témoigne d'un changement de paradigme dans l'appréciation des rapports « urbain/rural ».
- 2 Suivre le cheminement de la pensée pour passer d'un rapport de domination (le développement de la ville se faisant « toujours » au détriment de l'agriculture) à un rapport de cohabitation, voire d'alliance, conduit aussi à devoir considérer que cette évolution ne résulte pas seulement d'un changement de posture de la recherche, mais qu'elle s'est faite « sous influence », dans le contexte de l'émergence, puis de la montée des préoccupations liées aux exigences d'un développement durable, plus équilibré à l'échelle planétaire, mais également dans les rapports inter territoriaux. Elle s'inscrit aussi dans le retour, sur la scène des grands enjeux planétaires, de la nécessité de nourrir une population mondiale en croissance, alors que, dans le même temps, le mouvement d'urbanisation se poursuit au détriment de terres arables. L'addition de ces différents éléments de contexte amène à poser autrement les termes de ce rapport entre agriculture et ville.
- 3 À regarder le chemin parcouru, on observe que dans les années 1950/1960, ce sont les rapports « ville/campagne » que l'on analysait : chacune de ces deux entités était alors bien définie tant sur le plan morphologique, économique et social, que lorsqu'il s'agissait d'étudier les modes de vie : il restait encore des paysans et une civilisation rurale. La frontière entre ville et campagne était lisible et le vocabulaire mobilisé pour décrire leurs rapports empruntait ses métaphores au registre guerrier de la conquête : la ville conquérante faisait reculer la campagne sous l'avancée du front

d'urbanisation... Indéniablement ces rapports relevaient de la figure de la domination d'une société rurale qui s'affaiblissait et de celle de la « fin des paysans ».

- 4 Au milieu des années 1970, le déploiement d'une nouvelle politique du logement qui encourage l'accession à la propriété d'une maison individuelle bouleverse les franges urbaines. Elle se traduit par le développement d'un processus de périurbanisation aux périphéries des villes qui, bien que disqualifié d'emblée, s'est néanmoins poursuivi sans discontinuer depuis, transformant profondément les paysages et la morphologie des villes.
- 5 À l'épreuve de ce processus d'urbanisation par périurbanisation, le discours de la recherche s'est quelque peu déplacé : moins dominateur, le registre d'une agriculture reculant les coups de boutoir de l'urbanisation n'a cependant pas disparu, du rapport Mayoux¹ alertant sur le risque d'un « mitage de l'espace » à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (loi du 13 décembre 2000) manifestant la volonté de lutter contre un étalement urbain trop consommateur de terres agricoles et prônant le retour à une ville dense, supposée être plus économe de la ressource foncière. Il obéit à un modèle de rapports inter-territoriaux de type centre/périphérie formalisant des rapports qui restent décrits comme étant des rapports de domination.
- 6 Mais, à cette vision d'une ruralité qui recule inexorablement et d'une agriculture qui s'efface, se superpose un autre discours. Celui-ci montre d'une part que le processus de périurbanisation n'opère pas de la même manière dans son rapport à l'agriculture et aux agriculteurs selon les lieux, appréciés en premier chef par leur distance à la ville centre : c'est en particulier le cas des travaux sur les couronnes périurbaines menés sous l'égide de Bernard Kayser². Ils ont mis en évidence que les agriculteurs ne sont pas seulement victimes de l'avancée inexorable de la ville, mais que ces agriculteurs, en particulier quand ils sont propriétaires fonciers, peuvent aussi être des acteurs de la périurbanisation et en « profiter » : elle leur permet de recycler à des fins de construction, du foncier agricole, fragilisé dans sa fonction agricole en raison de leur situation d'agriculteurs/propriétaires fonciers âgés et/ou sans succession... Par la vente de terre agricole en foncier urbain, il leur est possible de capter, à leur profit, la rente foncière urbaine. Ces travaux et d'autres ont également montré que certains de ces mêmes agriculteurs/propriétaires fonciers pouvaient développer d'autres stratégies, jouant de la « manne » urbaine pour améliorer leurs conditions de travail, par la vente par exemple d'une « parcelle tracteur » afin de moderniser ou d'équiper leur exploitation agricole (c'est en particulier à ce type de détachement de parcelle d'unités foncières agricoles qu'a servi le classement en zone NB des POS) ; ou encore par leur capacité à négocier, au sein de conseils municipaux réunissant l'assemblée des propriétaires fonciers de la commune, ou leurs représentants, les modalités de classement de leur unité foncière, en zone à urbaniser ou en zone naturelle ou agricole pour préserver leur activité, et ce, y compris en première couronne, là où la pression urbaine pouvait être particulièrement forte.
- 7 Ces travaux ont permis de constater la diversité des stratégies des agriculteurs devant l'avancée de l'urbanisation, déconstruisant l'image d'un front d'urbanisation progressant de manière uniforme tel un « rouleau compresseur », certains allant jusqu'à négocier habilement la répartition de leur propriété dans les différentes zones du POS. Néanmoins, l'ensemble de ces travaux n'a pas pour autant remis en question l'existence et la légitimité des catégories « urbain/rural » et n'a pas invalidé l'idée qu'il convenait, au final, de protéger l'espace rural et l'agriculture des nuisances de la ville.

S'ils ont souligné que l'agriculture pouvait se maintenir en zone périurbaine, ils ont interrogé les conditions à long terme du maintien d'une agriculture périurbaine, malgré le constat de sa capacité de résistance.

- 8 Une autre vision des rapports urbain/rural s'est cependant construit dans cette même décennie (1970-1980) qui rompt par contre avec l'opposition tranchée entre deux types d'espace, d'économie et de société, pour souligner, avec la périurbanisation, l'émergence d'un espace hybride, métissé, espace de transaction entre l'urbain et le rural, empruntant ses composantes aux deux. Ce type d'approche a donné naissance au néologisme de rurbanisation³ (Bauer et Roux, 1976), soit une urbanisation qui valorise un certain nombre d'attributs de la ruralité : la référence à la nature, au village, à un environnement moins minéral ou artificialisé... Cette figure de « l'entre deux » a persisté et, depuis, s'est enrichie, avec la proposition formulée par Martin Vannier de tiers espace⁴ qui s'attache à montrer comment ces espaces « périurbains » entrent « en politique ».
- 9 Si ces travaux ont souligné qu'une agriculture pouvait résister dans les espaces périurbains, et si la catégorisation spatiale est sortie d'une logique duale ou binaire, les nouvelles préoccupations éco-environnementales sont venues plus récemment changer, de manière plus radicale, la donne : il s'agit désormais non seulement de protéger ou préserver l'agriculture périurbaine, mais de la développer et même de la réintroduire en ville. Il y a, à ce changement de perspective, bien des explications que l'on rappellera ici brièvement : du côté de l'agriculture et des agriculteurs, la remise en question d'une agriculture industrielle aux effets nocifs pour la planète et la santé à laquelle s'ajoute l'émergence d'une génération d'agriculteurs soucieuse d'une autre pratique agricole et de la maîtrise de la commercialisation de leur production ; du côté des citoyens, l'aspiration à une alimentation saine et de qualité, dont la provenance peut être tracée, à laquelle s'ajoute le souhait de renouer avec la « nature » et ses rythmes. À ces éléments, il faut adjoindre l'exigence de la lutte contre le réchauffement climatique qui oblige à réfléchir à de nouveaux modèles de développement urbain, limitant les déplacements, qu'il s'agisse du transport des marchandises et biens ou de la mobilité individuelle. La convergence des intérêts entre producteurs et consommateurs, dans le contexte d'une nécessaire limitation des gaz à effet de serre et des particules fines, s'est traduite par la promotion des circuits courts permettant à une agriculture proche de la ville, voire installée en ville, d'être assurée de ses débouchés.
- 10 Si ce renversement de perspective a été favorisé par les initiatives d'acteurs de la société civile, agriculteurs comme citoyens, les politiques publiques, aiguillonnées par la demande sociale et les enjeux du développement durable, se sont mobilisées de diverses manières pour faire face à ces nouveaux enjeux éco-environnementaux : sur un registre d'abord expérimental pour favoriser la réintroduction de l'agriculture en ville sur des parcelles dédiées, ou pour développer des jardins partagés afin de permettre à des urbains de s'exercer aux joies du jardinage ; ensuite, par une autre approche de la planification urbaine, *par les « vides »*, prenant en compte le maintien de la biodiversité et des écosystèmes, luttant contre l'artificialisation excessive des sols, développant les trames bleues et vertes pour satisfaire à la demande sociale de nature, mais aussi à une végétalisation de l'espace susceptible d'aider à limiter les effets du réchauffement climatique. L'exercice de la planification n'est désormais plus tourné de manière privilégiée vers l'organisation de l'urbanisation. Il privilégie une autre approche des espaces naturels et agricoles que celle de leur préservation : ils ne sont

plus seulement définis « en creux », ou en « négatif », comme des espaces non urbanisés. Il leur est reconnu diverses fonctionnalités, paysagère, de respiration, de loisirs, mais également nourricière. Si l'agriculture retrouve ainsi dans les systèmes urbains un rôle économique, et pas seulement d'entretien du paysage, la question des conflits d'usage du foncier et de la concurrence pour sa maîtrise reste néanmoins posée, sauf à faire preuve d'une forme d'angélisme, en particulier dans les contextes urbains où la croissance démographique se poursuit et se traduit par un besoin d'accueil et donc de construction de logements.

- 11 Enfin, au fur et à mesure du développement des villes, et en particulier d'une métropolisation qui diffuse spatialement ses effets très loin des cœurs d'agglomération, les catégories du rural et de l'urbain ne paraissent plus vraiment appropriés à rendre compte de la réalité observable, et l'idée même d'un espace de transition, entre urbain et rural, « métissé » et par couronnes, que venait qualifier le vocable de rurbain, ne tient plus vraiment : dans le contexte d'une urbanisation quasi générale de la société et des modes de vie, la manière de rendre compte de l'architecture de l'espace à l'échelle des grandes aires urbaines doit désormais mobiliser d'autres notions, de densité en particulier, susceptibles de différencier les territoires qui les composent. Ces grandes « plaques » métropolitaines apparaissent comme des espaces mosaïques associant, voire imbriquant, parfois dans une grande proximité ou en réel enchevêtrement, espaces peu ou plus densément urbanisés, espaces naturels, cultivés ou non. Ce caractère composite de l'espace, en dehors des quartiers les plus denses, justifie l'usage nouveau du néologisme « d'agriurbain » qui vient signer à sa manière un changement de paradigme.
- 12 Cette inversion a fait surgir, dans le discours des urbanistes et dans la manière dont les grandes villes se mettent en scène ou cherchent à se caractériser, de nouvelles figures intégrant cette réalité et le souci d'une ville plus apaisée : « ville nature » ou « ville jardin »... Elles attestent l'importance accordée à la ressource paysagère ou vivrière qui participe désormais « de plein droit » de l'identité urbaine.
- 13 D'un point de vue plus politique, les villes, et en particulier, les plus grandes d'entre elles, accusées de polariser la richesse, les équipements et services au détriment des autres territoires qu'elles videraient de leur substance, sont sommées aujourd'hui de dire en quoi elles contribuent au développement de leur hinterland. Si leur inscription dans un environnement « nourricier » avec lequel elles entretenaient des échanges n'a rien de nouveau, quand on l'apprécie sur la très longue durée, elles sont aujourd'hui invitées par l'État à rendre visibles leur capacité d'entraînement, mais également les interactions et interdépendances qui les relient aux territoires environnants. Ces relations, la définition de leur forme et de leur contenu, sont entrées dans le champ des politiques politiques. Elles s'expérimentent dans des contrats de réciprocité qui permettent de formaliser l'échange de ressources et de services et de donner à voir l'alliance entre les villes et leurs périphéries. Ce nouveau dogme des rapports entre « villes et campagnes » a remplacé le modèle centre/périphérie qui a longtemps prévalu. Il y aurait une certaine candeur à penser que les logiques de réciprocité ou d'alliance obéissent, dans ce dialogue entre territoires, à un principe d'égalité entre partenaires. Mais, cependant, à la figure dominante dans les années 1960 de la ville conquérante, a succédé celle de la ville, sinon « dépendante » de son environnement, du moins inscrite dans des relations d'interdépendance. À regarder de plus près les contrats de réciprocité que signent les villes, et en particulier ce sur quoi ils portent,

constatons que nombre d'entre elles y mettent leur approvisionnement alimentaire, indiquant par là même leur dépendance et la nécessité dans laquelle elles se trouvent de disposer à leurs portes d'espaces susceptibles de les nourrir. Leur ambition, par ces pactes territoriaux, est d'organiser, de soutenir et de développer des filières alimentaires de proximité et de qualité. C'est bien la perspective que tracent les Plans alimentaires territoriaux qui cherchent à tisser de nouvelles solidarités entre ville/agriculture.

NOTES

1. Mayoux, J., 1979, Demain l'espace. L'habitat individuel périurbain, Rapport de la mission d'études présidée par Jacques Mayoux. Études prioritaires interministérielles, Paris, La documentation française, 143 p.
 2. Kayser Bernard et Geneviève Schektman-Labry 1982, La troisième couronne périurbaine : une tentative d'identification, Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 53, fascicule 1, Périurbanisation, pp. 27-34., DOI : <https://doi.org/10.3406/rgpso.1982.3673>
 3. Bauer, Gérard et Jean-Michel Roux, 1976, La rurbanisation ou la ville éparpillée, Paris, Seuil.
 4. Vannier, M., 2002, Développement autour des villes. Un tiers espace voué à l'innovation, dans : Demain quel monde rural ? Et pour qui ?, Économie et humanisme, n° 362, octobre 2002, pp. 53-58.
-

AUTEUR

MARIE-CHRISTINE JAILLET

Directrice de recherche au CNRS, LISST- cieu (Université de Toulouse, CNRS, EHESS), France.